

le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



Édito

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

De l'importance de s'exprimer...

Dans quelques semaines nous allons choisir notre Président de la République. Cette échéance démocratique est vitale pour notre pays. Nous sommes seulement dans la phase de résolution de la crise sanitaire et nous allons, sans doute, faire face à une crise économique et sociale importante. Il va donc falloir nous concentrer sur nos valeurs, surtout sur celles qui vont influencer la vie de nos générations futures. Nos ambitions doivent l'emporter sur nos difficultés actuelles. Les questions essentielles à nous poser étant :

Quel modèle de société voulons-nous ?

Que voulons-nous laisser à nos enfants plutôt que comment voulons-nous vivre aujourd'hui sans penser au lendemain ?

Voulons-nous un pays replié sur lui-même ou une nation intégrée dans un continent qui fait preuve de tolérance, de solidarité, de justice et d'ambition ?

Voulons-nous être une nation qui se préoccupe de son environnement et de sa qualité de vie plutôt qu'un peuple qui profite aujourd'hui sans se préoccuper du lendemain ?

Les débats vont être importants. Notre suffrage universel est trop précieux, ne laissons pas aux seuls femmes et hommes politiques le soin de s'occuper de notre avenir et de celui de notre pays.

Pour ma part, en tant que citoyen, ces élections sont un rendez-vous démocratique incontournable qu'il ne faut pas manquer. Je fais partie des millions de Français qui choisiront au premier tour et élimineront au second. Je sais déjà vers qui ma voix citoyenne se portera mais je suis très heureux de trouver, autour de moi, des personnes qui ne partagent pas forcément mes idées ou mes convictions et de pouvoir en débattre respectueusement avec elles. Ce sont ces moments d'échanges et de débats qui sont importants lors d'un rendez-vous électoral ! Nous ne mesurons pas toujours assez la chance que nous avons de pouvoir exercer, dans notre pays, le droit démocratique de nous exprimer. Préservons-le et faisons-le vivre.

C'est pourquoi, en construisant notre équipe municipale, nous avons pris soin de ne pas nous enfermer dans des clivages politiques. Voilà l'une des raisons essentielles pour laquelle je ne donnerai aucun parrainage à l'occasion des dépôts de candidature à la présidence de la République. Ce n'est donc absolument pas par désintérêt pour ce scrutin, mais, au contraire, pour l'immense respect que je porte à chaque Blainvilloise et Blainvillois qui ne partage pas forcément mes choix mais que je représente en tant que maire de notre cité.



Olivier Martet,
Maire

**LES 10 ET 24 AVRIL 2022,
NE LAISSONS PAS LES AUTRES
DÉCIDER À NOTRE PLACE,
VOTONS !**



AIDE ET SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

La municipalité de Blainville sur l'eau, en collaboration avec celle de Damelevières et les associations Liouba Lorr'Ukraine, ACBD Foot et Baskets Solidaires vont très prochainement organiser une collecte de matériel pour les familles ukrainiennes qui vont trouver refuge dans notre département ou départements voisins.

Les points de collectes vous seront communiqués dès que possible.

Merci d'avance à toutes celles et tous ceux qui apporteront leur aide à ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ont besoin de tout notre soutien.



03 83 75 70 05



mairie@blainvillesurleau.fr



@VilledeBlainvillesurleau



www.blainvillesurleau.fr



Blainville-sur-leau

Vie municipale

Conseil Municipal du 1^{er} février 2022, l'essentiel ...

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Le règlement du CISPD dans le cadre de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.
- Les demandes de subventions au titre de la DETR et de la DSIL pour les projets suivants : Engazonnement du cimetière (273 478,00 € HT) - Réfection de voirie (36 640,00 € HT) - Création d'un préau école Jean Jaurès (en attente de chiffrage) - Création et aménagement de parking dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles (19 988,00 € HT) - Réfection de toiture école Marie Marvingt et périscolaire Brimbelle (48 323,80 € - HT) - Rénovation d'une partie de la toiture de l'église (36 789,00 € HT).
- Le montant du bois de chauffage façonné qui sera vendu aux Blainvillois 47 € le stère au lieu de 45 €. Le tarif de cette prestation par une association ayant considérablement augmenté, la commune a décidé de changer de prestataire afin de ne pas répercuter une augmentation trop importante pour les Blainvillois.

- Les tarifs des prestations Élagage avec lamier : 90,00 € TTC/heure et Broyage sur site : 85,00 € TTC/heure, suite à l'achat récent d'une faucheuse-débroussailluse. Une convention sera établie entre la commune de Blainville sur l'Eau et les communes désireuses de bénéficier de ce service. La commune ne se substituera pas à une entreprise privée, il s'agira d'actions ponctuelles pour quelques communes qui en feront la demande.

Les comptes rendus intégraux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site de la commune www.blainvillesurleau.fr
Vous pouvez aussi consulter les comptes rendus des Conseil Communautaires sur le site de la CC3M.

Conciliateur de justice

Voici les prochaines dates de permanence en mairie du conciliateur M. Picot :

- Lundi 7 mars
- Lundi 4 avril
- Lundi 9 mai
- Mardi 7 juin

Prendre rendez-vous en
mairie au 03 83 75 70 05.



Le marché du mardi de retour Place de Lorraine

Cinq commerçants ambulants ont souhaité s'installer Place de Lorraine afin de tenter de redynamiser et faire vivre le marché à Blainville. Ils sont présents les mardis de 8 h à 12h. Ils vous proposent des produits souvent locaux et de qualité. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que vous serez nombreux à leur rendre régulièrement une petite visite. D'autres commerçants pourraient se joindre à eux si la fréquentation de ce lieu de consommation et de rencontre, qui se veut convivial et complémentaire des commerçants sédentaires, s'avère en augmentation.

- Mme Stéphane FAVARD, « A la Rapine » fromages, viandes, épicerie locales
- M. Nicolas TAGHON, « Les Râpés Lorrains » râpés de pomme de terre
- M. PICON, produits lorrains, pâtés, tourtes
- M. Charles GOUDON, « La Voie Lakt » fromages
- Mme Josyane BECHAIMONT, sous-vêtements femmes et hommes.



SPÉCIAL ÉLECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h

Rappel : une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter

Toutes les cartes d'électeur vont être renouvelées. Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune et que vous avez signalé tout changement d'adresse, vous devez recevoir votre carte par voie postale avant le scrutin du 10 avril. Si ça n'est pas le cas, merci de le signaler en mairie.

Vous pourrez voter muni de votre pièce d'identité même si vous n'avez pas votre carte d'électeur.



Évelyne Sasseti

Adjointe en charge de la communication et des liens avec le commerce et l'artisanat



J'AI UN PROJET POUR BLAINVILLE-SUR-L'EAU !



Bilan 2021

La première année de l'opération

« J'ai un projet pour Blainville »

nous a permis d'engager 3 projets proposés par les Blainvillois :

- Le projet osier vivant qui a non seulement permis la réalisation d'architecture vivante sur la Place de Lorraine et sur le parvis de la Mairie mais il a également permis aux participants d'acquérir des compétences sur le tressage de l'osier. Une double opportunité pour la Municipalité de faire participer les Blainvillois à la vie de la Commune : sur le budget et sur la mise en œuvre du projet.
- Le projet d'aménagement d'une aire de jeux dans le quartier du Haut Généralieu. Ce projet est en cours, les réunions de travail vont se multiplier afin de définir plus précisément le besoin.
- Le projet « installation de mobilier urbain écoparticipation ». Dans un premier temps, il sera mis en place une zone test de corbeilles permettant de trier les déchets de rue.



3

Pour 2022

Nous avons le plaisir d'engager dès maintenant le dispositif pour la seconde année consécutive.

À compter du 4 avril et jusqu'au 1er juillet 2022, il vous sera donc possible de déposer de nouveaux projets.

Ceux-ci devront respecter les critères définis dans le règlement disponible sur le site internet de la commune.

Pour rappel :

Le dépôt de projet est ouvert à tous les Blainvillois à partir de 11 ans.

Afin de vous aider à la rédaction de votre demande, une fiche type vous est également proposée.

Comme l'an dernier, l'ensemble des projets déposés seront étudiés afin de vérifier leur faisabilité technique et financière. Une présentation publique des projets recevables sera organisée en fin d'année 2022 pour une validation du ou des projets retenus. Ce ou ces dernier(s) seront réalisés en 2023.

Alors à vos crayons, exposez-nous vos plus beaux projets pour Blainville !!!



DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE CITÉ !



J'AI UN PROJET POUR BLAINVILLE-SUR-L'EAU !



L'opération « J'ai un projet pour Blainville-sur-l'Eau » permet à tout Blainvillois de plus de 11 ans de proposer un ou plusieurs projets pour notre ville.

Informations, règlement et inscriptions en mairie ou téléchargeables sur le site de la commune jusqu'au

1er juillet 2022.

Mairie de Blainville-sur-l'Eau - 14 rue des Ecoles
Tel : 03 83 75 70 05 - Mail : mairie@blainvillesurleau.fr

Hervé LAHEURTE

Adjoint en charge de l'administration générale et des finances



Sécurité/Cadre de vie & Environnement

2022 : l'Univers Marvel choisi pour le fleurissement de la ville et pour de nombreuses animations

Cette année, le groupe de travail fleurissement propose une thématique Marvel à l'occasion des 100 ans de la naissance de Stan Lee, créateur des Avengers. Nos agents du Service Technique parsèmeront la ville de quelques éléments de l'univers Marvel dans les massifs.

Cette thématique se déclinera également dans d'autres services de la ville, comme la Ludothèque, la Médiathèque ou l'EMEA. Nous essaierons également d'obtenir un film des Avengers pour notre cinéma du mercredi.



Propreté et salubrité de la ville

Déjections canines

Il est malheureux de constater que, malgré les rappels nombreux dans ce Blainvillois depuis des années, malgré la présence de distributeurs de canisacs et de poubelles dans les endroits stratégiques de la ville, malgré le fait que ces canisacs soient disponibles sur simple demande en mairie, nos rues, nos places sont encore régulièrement souillées par les déjections de certains de nos amis à 4 pattes dont les propriétaires semblent bien peu soucieux de leurs semblables. En effet, ces quelques propriétaires désinvoltes donnent une mauvaise image de l'ensemble des propriétaires de chiens. Nous tenons à remercier ici ceux qui font ce geste citoyen de ramasser les déjections de leurs animaux.



Déchets sauvages

Poubelles qui traînent, sacs de tri sortis bien trop en avance, sacs de tri refusés et qui restent des jours dehors jusqu'à être déchirés et éparpillés, sacs noirs pas dans la poubelle et donc non-ramassés ... Sachez que la gestion de ces déchets nous prend plusieurs heures par semaine et sollicite à chaque fois plusieurs agents et élus. Autant de temps perdu pour d'autres tâches plus importantes. La gendarmerie nous a assuré de son soutien quant à la gestion des dépôts sauvages. Certains des cas évoqués ci-dessus sont effectivement considérés comme des dépôts sauvages. L'aide de la gendarmerie nous permettra peut-être d'aller jusqu'au bout de la procédure au tribunal lorsque nous porterons plainte à l'avenir.



Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance/CISPD

Lors du conseil municipal de février ont été approuvés le règlement et la mise en route, conjointement avec la commune de Mont-Sur-Meurthe, d'un conseil de sécurité et de prévention de la délinquance. D'autres communes du bassin de vie nous rejoindront peut-être par la suite.

Ce conseil a pour but de résoudre des problématiques précises dans nos communes par la concertation et le travail en commun de plusieurs instances comme le procureur, les gendarmes, le préfet mais aussi les bailleurs sociaux, le CCAS ou bien le CDIFF (liste non exhaustive). Pour chaque problème, un groupe de travail avec les personnes ou instances concernées sera mis en place et devra trouver une solution adéquate. Le moyen, nous l'espérons, de prévenir ou d'empêcher les actes de délinquance sur nos communes.



Action sociale / Solidarité



Don du sang

Voici les dates des prochaines collectes de sang.
N'hésitez pas à aller faire ce geste solidaire si précieux.

- 20 avril : Damelevières, salle des fêtes
- 29 juin : Blainville, MFC.



NOUVEAU : Cafe-Couture Solidaire

L'association O'Rendez-vous des voisins a mis en place un atelier couture-solidaire qui compte actuellement une dizaine de bénévoles. Cet atelier propose de coudre des draps et des carrés peau à peau au profit d'enfants prématurés en partenariat avec l'association Graines de héros et des cœurs et des bonnets pour soutenir des personnes atteintes de cancer.

L'atelier a lieu un vendredi par mois à la salle Brimbelle du Haut des places. Toute personne volontaire pour rejoindre le groupe sera la bienvenue. Pour toute information, contacter Mme Delphine Kongs au 06 17 92 28 25.

Les prochains ateliers auront lieu le 8 avril et le 13 mai.

Art Floral

Les prochains ateliers d'art floral auront lieu à 20h :

- jeudi 17 mars, Salle JB Clément
- jeudi 7 avril, Salle Cabu

Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois et 20 euros pour les extérieurs.

Inscription obligatoire une semaine avant les dates des ateliers au 07.56.86.47.57.



5

Aides aux départs en centre de vacances

Depuis 15 ans maintenant, le CCAS de Blainville-sur-l'Eau est inscrit dans le dispositif d'aide au départ en centre de vacances pour les jeunes de 4 à 17 ans. Dans le cadre d'un 1er départ, des aides importantes adaptées à chaque situation, ouvertes à tous les habitants, sans plafond de ressources, peuvent vous permettre de réaliser un projet de séjour pour vos enfants.



Les aides sont attribuées par le CCAS de Blainville sur l'Eau, le Conseil Départemental, la Caf et Jeunesse au Plein Air. Elles sont cumulables avec toutes les autres aides et possibles pour un 2e départ et même pour un 3e départ dans des conditions spécifiques. JPA, qui pilote le dispositif, peut vous proposer une soixantaine de séjours pour toutes les destinations (mer, montagne, proximité, étranger) et à tous les prix.

Deux permanences de renseignements et d'inscriptions seront organisées en Mairie en avril et en mai. Les dates seront communiquées ultérieurement et diffusées sur le site de la Commune, la page Facebook, le panneau lumineux, les tableaux d'affichage.



Du côté de nos aînés

Ateliers collectifs : « Bien vieillir »

En partenariat avec la Maison des Réseaux de Santé du Lunévillois et la Conférence des Financeurs, le CCAS a proposé, en janvier et février, 4 séances de 2 heures sur le « Bien Vieillir »

Une dizaine de personnes ont participé à ces ateliers présentés par des professionnels de santé.

Ces ateliers, leur ont permis de recevoir des conseils sur différents sujets :

- la gestion du stress animée par une infirmière formée en relaxation
- l'aménagement du domicile en adaptant son environnement animé par un ergothérapeute
- la conservation d'une alimentation équilibrée animée par une diététicienne
- l'entretien de ses capacités cognitives par un orthophoniste

Ces séances se sont déroulées dans une ambiance conviviale et sereine, les échanges ont permis à chaque personne de s'exprimer et d'obtenir des réponses à leurs questions.



Remise à niveau du Code la Route

Le 17 mars, le CCAS propose en partenariat avec l'Automobile Club Lorrain, de 9 h à 11 h 30, un atelier remise à niveau des connaissances au Code de la route et de 13 h 30 à 17 h 30 pour une formation sur simulateur de conduite dans les locaux de la M F C. Nombre de places limité à 20 personnes âgées de 60 ans et plus.

Inscriptions au CCAS au 03 83 75 50 32



Éducation et jeunesse

Ludothèque, Le Repaire Des Castors

Le taux de fréquentation ne cesse d'augmenter au Repaire des Castors : plus de cent nouvelles inscriptions, près de 250 visiteurs par mois, un retour massif des ados... les visiteurs sont toujours ravis de l'ambiance conviviale et chaleureuse qu'ils retrouvent dans cette structure pensée pour eux.

Les écoles sont également de retour depuis le début d'année et, là aussi, enfants comme accompagnants, sans oublier Maîtresses et Maître, semblent trouver leur compte dans les propositions faites. Petits et grands s'amuse dans une ferveur communicative.

Le projet Duplo pour les plus jeunes, dont une joyeuse délégation venue de Macaron, a permis aux petites mains de s'essayer à de premiers assemblages hauts en couleurs et l'animation Lego pour les plus grands (« construisez une ville du futur ») a incité les jeunes constructeurs et les nombreux parents qui ont tenu à apporter leur pierre à l'édifice à user d'imagination pour concevoir une réalisation pharaonique. **Bravo à tous !**



Chantiers Loisirs Jeunes pour les 11-16 ans

Rendez-vous du 11 au 15 avril pour 4 jours de chantier et une journée loisirs.

Cette année nous avons retenu le projet de création de jardins surélevés qui seront destinés au jardinage de personnes à mobilité réduite.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie. Attention places limitées !



De belles vacances à Macaron

En février, le thème de l'Afrique a mobilisé enfants et animateurs durant les vacances d'hiver.

Les locaux ont été transformés grâce au prêt de plantes par la pépinière Koenig de Barbonville. Les enfants ont réalisé des fresques sur les vitres pour se mettre dans l'ambiance, des masques africains et des animaux de la Savane en playmaïs.

En avril, les vacances porteront sur le thème du printemps et ses insectes. «Le printemps est là, le monde se réveille...

Viens avec nous à la rencontre du monde des minuscules. Tu pourras côtoyer insectes et créatures en tout genre...

Attention ... Pour entrer dans ce monde, tu devras prononcer la formule magique, qui est «**Rikiki Pousspousse**», tâche de l'en souvenir !

Venez nombreux nous retrouver pour passer d'agréables moments.



Inscriptions dans les écoles pour septembre 2022

Les inscriptions scolaires auront lieu du 07 au 19 mars 2022 en mairie aux horaires suivants : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h.

Sont concernées par ces inscriptions les familles dont les enfants sont nés en 2019 pour une inscription en première année de maternelle, et les familles domiciliées à Blainville sur l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans une des écoles de la commune. Les documents sont téléchargeables et cliquables sur le site blainvillesurleau.fr, rubrique Enfance/Jeunesse/CMJ, onglet écoles.

Vous pouvez ensuite adresser votre demande directement au Coordinateur Enfance/Jeunesse à l'adresse mail julienCambazard@blainvillesurleau.fr, en n'oubliant pas de scanner également votre livret de famille avec les pages concernant l'enfant et les responsables légaux, le certificat de radiation de l'ancienne école pour les enfants déjà



la demande de dérogation dûment complétée pour les enfants dont la demande d'inscription ne concerne pas leur école de rattachement. Une réponse vous sera faite pour confirmer la bonne prise en compte de votre demande.

Pour les familles ne disposant pas du matériel nécessaire, le dossier est à retirer et à rendre à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture.



|| GROUPE MAJORITAIRE || « BLAINVILLEZ-VOUS »

Groupe majoritaire

Implication citoyenne... Si nous faisons le pari d'une qualité de vie plus sereine.

Notre société est telle que nous la faisons. Ne laissons pas une minorité donner le ton.

Nous sommes libres, lorsque nous voyons une personne ne pas respecter délibérément les règles de vie en société, de la laisser faire ou non. Les plaintes pour incivilités sont régulières et vont de l'abandon de déchets sur la voie publique, à l'incinération régulière des ordures ou bien aux déjections canines qui polluent notre environnement. La peur des représailles anime beaucoup d'entre vous et vous amène parfois, lorsque les limites sont franchies, à venir témoigner de ces débordements sans pour autant en désigner les auteurs. Ne pas réagir c'est cautionner.

N'hésitez pas à nous signaler ces comportements délictueux mais aussi à alerter le 17 en cas de faits préjudiciables à tous. Sachez qu'il est possible de témoigner sous couvert d'anonymat.

De notre côté, en mairie, nous disposons de moyens mobiles discrets, conformes à la réglementation, pour tracer ces comportements et avons déjà pu en confondre quelques-uns. Une amende de 135 accompagnée de 300 de frais d'enlèvements attendent les contrevenants. Nous avons ainsi la possibilité de montrer clairement aux auteurs de ces faits que nous les avons bien observés et identifiés et leur signifier qu'ils sont hors des clous de notre société, qu'ils doivent se ressaisir et surtout qu'ils font porter à toute la population cette charge collective. À titre informatif, pour 2021, les frais d'enlèvements de déchets à la charge de la commune s'élèvent à plus de 18 000. Une bonne part provient des déchets abandonnés...

Il est toujours bien plus agréable dans nos propos de mettre en avant les comportements citoyens exemplaires et de mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui, au quotidien s'engagent dans les associations, font preuve de solidarité dans leur quartier ou encore donnent de leur temps pour encadrer les plus jeunes, accompagner les anciens... En résumé tous ceux qui, bien souvent dans l'ombre et sans attendre de contrepartie, donnent de leur temps et de leur énergie... Si, comme eux, vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la commune et de ses habitants, vous pouvez venir nous rencontrer, nous aurons plaisir à vous proposer des activités citoyennes qu'elles soient municipales ou associatives.

GROUPE « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Désolé, pour la brièveté de cette tribune, mais nous ne souhaitons pas entrer dans le jeu du groupe majoritaire, qui au travers de réflexion tel que faite dans leur dernier article (« Méfiez-vous de ce qui est écrit dans les articles des groupes de l'opposition »), ne cherche que la controverse et non la discussion. Il ne s'agit pas ici de défendre M. LARDIN sur le contenu de son article, mais bien de retenir la forme de la réponse qui lui a été faite.

Nous voulons ici également, déplorer la fin du comité des fêtes (annoncé au dernier conseil par le maire), structure que nous avons créée il y a quelques années. Nombreux ont été les bénévoles de cette association, qui auront contribué à faire vivre et animer notre commune par la création et la mise en place d'événements, qui ont été appréciés de tous. Qu'il en soit tous remercié.

Que ce dénouement ne doive pas être le temps où tout et n'importe quoi soit dit. Laissons aux personnes responsables d'en faire et d'en donner le bilan. Il n'y a pas lieu de prêter n'importe quel propos à n'importe qui, sauf s'il y a une volonté de ternir l'histoire de cette association, et nous pensons sincèrement qu'elle ne le mérite pas.

Continuez à vous protéger, et ainsi vous protégerez aussi vos concitoyens.

Blainville le 20/02/2022

Pour les élus de Blainville Toujours en Action : Christian PILLER, Marc MEYER, Véronique DEBESSAT, Bertrand DANIEL.
Facebook : Blainville toujours en action.

GROUPE « BLAINVILLE, UNE AUTRE LISTE POUR 2020 »

Bientôt les élections
Présidentielles : votez,
c'est un des moyens
mis à votre disposition
pour exprimer votre
opinion et les valeurs
auxquelles vous tenez !

F Lardin

Vie associative

ASSOCIATIONS, L'ASSURANCE EST INDISPENSABLE...

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention pour les associations est fixée au 15 mars. Les associations sont informées de cette possibilité d'obtenir une aide financière vitale pour le bon déroulement de leur saison et vitale également pour l'équipe municipale qui souhaite marquer sa volonté de soutenir le milieu associatif.

Pour cette année 2022, chaque association bénéficiant de la mise à disposition gratuite d'un local ou d'une installation ou souhaitant louer une salle de la commune pour le besoin d'une manifestation ou de son assemblée générale doit fournir une attestation de son contrat d'assurance lors de sa demande de subvention.

Même si elles occupent gratuitement ces locaux, les associations ont les mêmes devoirs que tout locataire à savoir prouver qu'elles sont assurées pour les différents dommages qu'elles pourraient occasionner.

Durant leur existence, les associations loi 1901 peuvent exposer leurs adhérents à divers risques (dommages corporels, incendie, etc.). Si un incident ou un accident se produit lors d'une de ses activités, c'est la responsabilité de l'association qui est engagée. C'est donc elle qui devra réparer financièrement tout dommage causé à un tiers y compris à un bien de la commune. Aussi, pour prévenir ce genre de situation, la loi impose aux associations de souscrire certaines assurances couvrant les risques suivants:

La responsabilité civile

De par leur activité, les membres d'une association peuvent être confrontés à certains risques. De ce fait, le contrat doit prévoir d'indemniser les dommages que les membres et dirigeants de l'association pourraient causer à un tiers.

Le risque locatif

Pour les associations qui occupent un local, la souscription au risque locatif est obligatoire même si elles sont locataire à titre gracieux. En effet, c'est l'association qui est responsable des dégâts causés par ses adhérents au propriétaire, aux voisins ou aux tiers.

Juridiquement, l'absence d'assurance pour une association peut entraîner, en plus des sanctions pénales prévues par les textes, une interdiction de recevoir des subventions publiques.

Merci donc aux associations concernées de répondre favorablement et rapidement à notre demande.



Sport & Vie associative

Olympiades des écoles :
du 2 au 6 mai au stade municipal.



En lien avec le label « Terre de Jeux 2024 », obtenu par la municipalité en vue des Jeux Olympiques à Paris en 2024 et afin de sensibiliser les enfants à la pratique sportive, la municipalité, avec le concours des étudiantes STAPS, organise des Olympiades à destination des quatre écoles de Blainville-sur-L'eau du 2 au 6 mai prochain.

Elles se dérouleront au stade municipal avec un grand rassemblement le vendredi 6 mai.



Boucles du Haut des Places

Les Boucles du Haut des places w- Trophée Sport Loisirs - sont dorénavant portées par la municipalité, épaulée par les associations «O'Rendez-vous des voisins» et «Les baskets solidaires».

C'est sous un ciel bleu et un franc soleil que coureurs, marcheurs et supporters se sont pressés ce dimanche 27 février dans le quartier du gymnase du Haut des Places.

Les chiffres du jour:

40 bénévoles, élus et membres d'associations, pour l'organisation

193 coureurs et marcheurs inscrits

13 catégories de coureurs âgés de 4 à 71 ans,

5 parcours

Course des AS : 80% du parcours effectué en forêt.

Une belle réussite pour cette journée.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine...



Parcours du Coeur
DIMANCHE 10 AVRIL



Michael LEMOINE
Conseiller municipal délégué au développement des activités sportives



Zoom sur une classe de l'EMEA. Melvil MOINDRON, professeur de batterie et percussions.

Originaire de Niort, Melvil MOINDRON a commencé la batterie à l'âge de 5 ans.

Arrivé en Lorraine, il suit le cycle perfectionnement au Conservatoire de Nancy. Il intègre alors la célèbre école nancéienne, dont la réputation n'est plus à faire: la Music Academy International (MAI). Il y obtiendra 2 ans plus tard son diplôme en cursus batterie et en cycle supérieur, tout en participant à des projets avec un orchestre de mandoline.

Puis il rejoint le projet d'Orchestre à l'École de la MJC de Toul, à destination des enfants des écoles primaires, dans lequel il enseigne la batterie, les percussions et le marimba, il intervient également dans la direction de l'orchestre et propose des arrangements. En parallèle, Melvil Moindron est professeur de batterie à la MJC de Toul et de Bulligny, tout en faisant partie de deux groupes Raccoon Revenge (Punk Post Hardcore) et Les F***** Dandy's (rock).

En septembre 2020, il rejoint l'équipe pédagogique de l'école de musique et de théâtre de Blainville sur l'eau.

À l'EMEA, il enseigne les cours de batterie ; développe la classe de marimba, dirige un atelier mêlant percussions et formation rythmique ouvert également aux non-musiciens. Grâce à cela, il souhaite enrichir les projets afin d'apporter un autre regard sur des instruments, finalement simples d'accès, et une formation rythmique plus ludique.

Plus tard, il aimerait qu'une classe de timbale voit le jour afin d'enrichir le pôle percussions.

Passionné par son métier d'enseignant, Melvil MOINDRON estime que tous, enfants, adultes, devraient s'initier à la musique, pratique permettant le développement de la confiance en soi, de la mémoire, de la patience, de la rigueur...

Melvil transmet la musique avec ferveur et grand intérêt et s'adapte en fonction de son public car il aime transmettre son savoir, découvrir et échanger avec les personnes qui l'entourent.



Culture & Animations

Nuit de la Lecture 2022 à la Médiathèque l'Eau Vive Un franc succès

La 3e édition des « Nuits de la lecture » a eu lieu le samedi 22 janvier de 11h00 à 22h00.

Les ateliers proposés, contes, dictées ludiques enfants et adultes, création de masques, blind test cinéma ont tous affiché complets avec un public venu nombreux et ravi de cette excellente journée.

Les premiers prix ont été récompensés et les autres participants ont eu également un lot.

Dans la soirée, la classe de théâtre adultes de l'EMEA a présenté une lecture théâtralisée de textes de Victor Hugo et celle de musiques actuelles a enchanté le public avec un concert des Rolling Stones.

Bravo à l'ensemble des bénévoles pour leur présence et leur participation !

Un vif succès ! 100 % de réussite ! À l'année prochaine pour la 4e édition !



Culture & Animations



À la Médiathèque



12 et 19 mars
Ateliers d'initiation à l'Art nouveau
animés par Olivier Romac.

9 avril - de 14h à 16h
Jeu littéraire : La chasse aux livres !

13 avril - de 14h à 16h
Heure du conte

1er mai - de 10h à 18h
Grande vente de livres
sur le parvis de la Médiathèque

Du 3 au 31 mai
Exposition « Les Super-héros »
Concours
« Imagine et crée ton superhéros Marvel préféré »

Concert de Printemps

Le concert de Printemps de l'EMEA
en lien avec l'association de danse Expression Danse
aura lieu le samedi 2 avril à 20h30,
à la Maison des Fêtes et de la Culture,
si les conditions sanitaires le permettent.
Pour tous les publics, entrée gratuite.
Pour tous renseignements,
contacter l'EMEA au 06.44.29.96.91
emea@blainvillesurleau.fr

MÉDIATHÈQUE

11er rue du Presbytère
03 83 75 96 89
mediathequeleauvive@blainvillesurleau.fr
Site : www.mediathèqueblainville.fr
Page Facebook
Médiathèque-IEau-Vive-Blainville-sur-IEau

INFORMATIONS ET CONTACTS

EMEA

MFC - rue de l'étang
06 44 29 96 91
emea@blainvillesurleau.fr